



La Réserve Naturelle Nationale de L'Amana

Présentation & enjeux de conservation / protection



1. Qu'est-ce qu'une RN ?

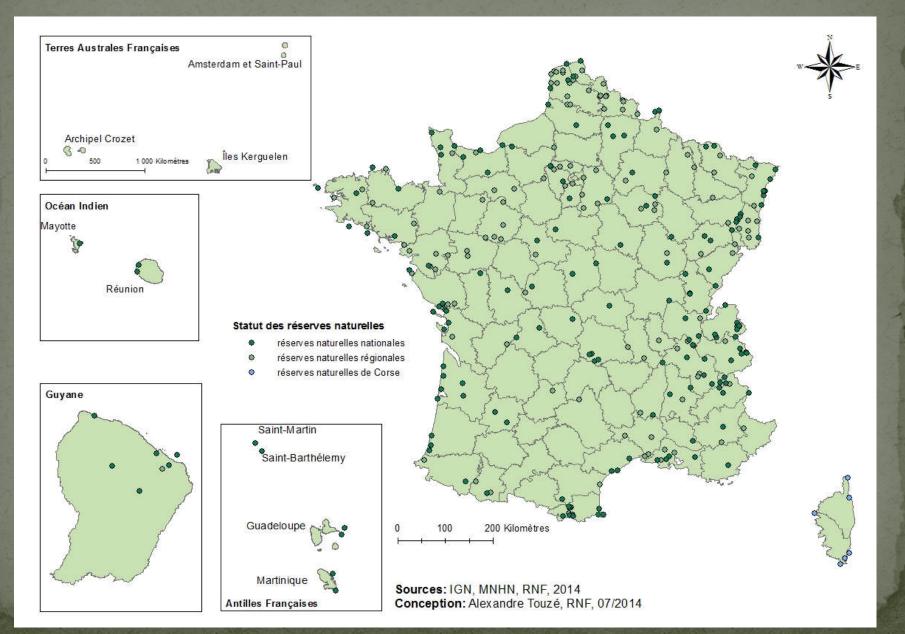
- Définition d'un périmètre et d'une réglementation par décret ministériel
- Objectifs :
 - préservation d'espèces animales ou végétales et d'habitats en voie de disparition ou remarquables
 - reconstitution de populations animales ou végétales ou de leurs habitats
 - préservation des biotopes et de formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables
 - préservation ou constitution d'étapes sur les grandes voies de migration de la faune sauvage
 - études scientifiques ou techniques indispensables au développement des connaissances humaines
- Mise en gestion (syndicat d'initiative ou mixte, association,...)



Code de l'environnement

<u>2 objectifs principaux</u> : la conservation et l'amélioration des connaissances <u>1 objectif secondaire</u> : la mise en valeur pédagogique

310 réserves, plus de 700 emplois et+ de 2 800 000 ha



2. La Réserve Naturelle de l'Amana

- Créer en 1998 par le décret ministériel N°98-165 du 13 mars 1998
- Réserve Nationale gérée par le PNRG depuis 2010
- Une équipe de 10 personnes

1 Conservateur

1 secrétaire-comptable



1 Chef d'équipe

4 gardes

2 agents d'accueils1 agent d'entretien

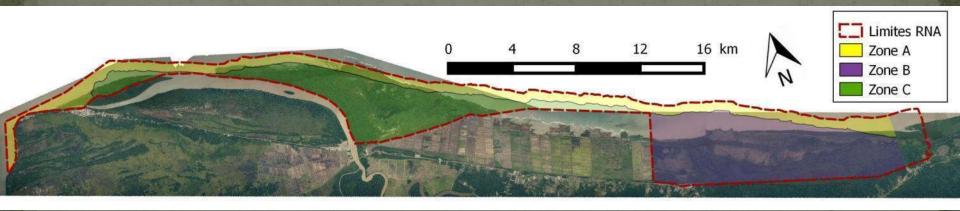


Pourquoi la RNA?

- Surface de 14 400 ha (Maroni Organabo)
- Enjeu N°1 : protection des tortues marines (plages de l'ouest + une bande de 500m en mer)
- Nombreux autres milieux sensibles (vasières, mangroves, savanes humides, forêts inondées, forêt sur sable blanc)



Un zonage en fonction des milieux



Réglementation générale



• La zone A : plages, mangrove et vasières















 La zone B : une forêt de sable blanc et des marais/forêt inondée

• La zone C : des marais (savane Sarcelle)









Activités principales

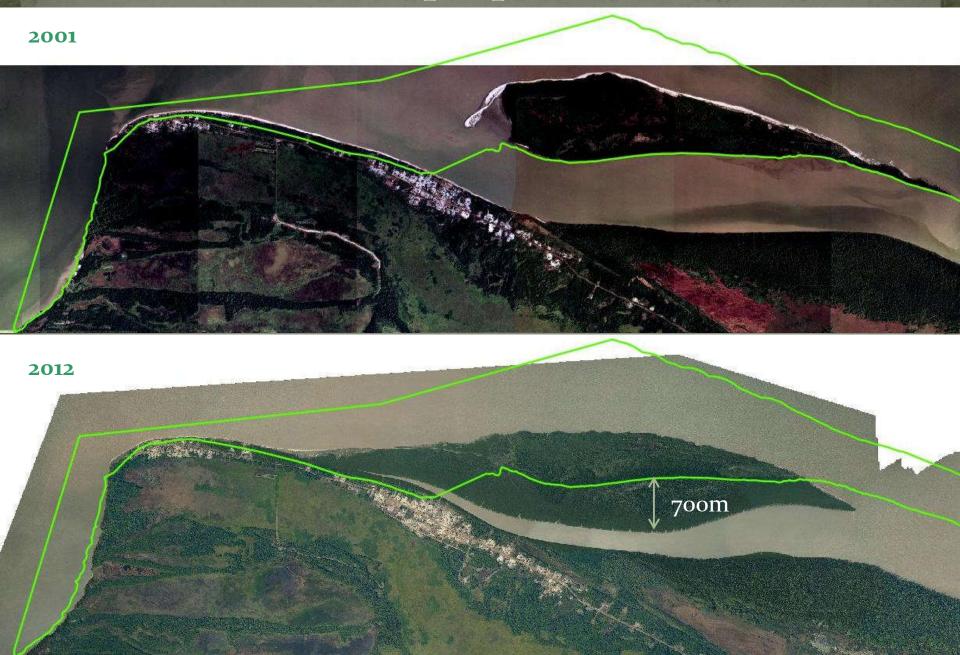


- Surveillance du territoire (207 missions de police en 2014) et communication/sensibilisation
- Suivi des populations et des menaces sur les tortues marines, les anatidés, les ardéidés et les limicoles
- Collaboration / accueil scientifiques
- Accueil du public / sensibilisation (musée + sentier + animations)



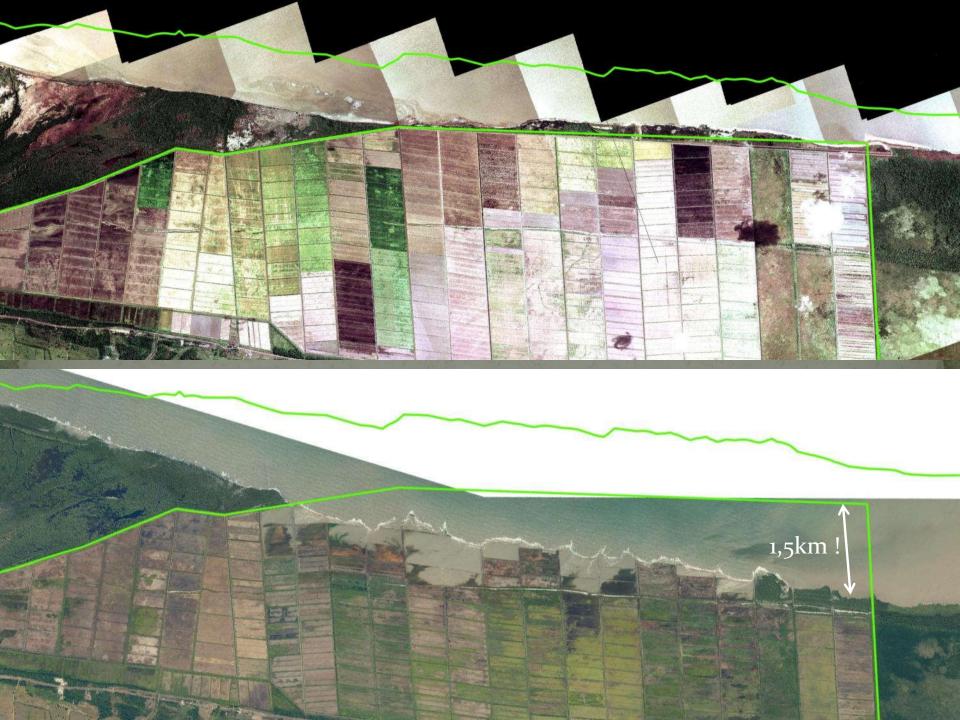


3. Un territoire en perpétuelle évolution!

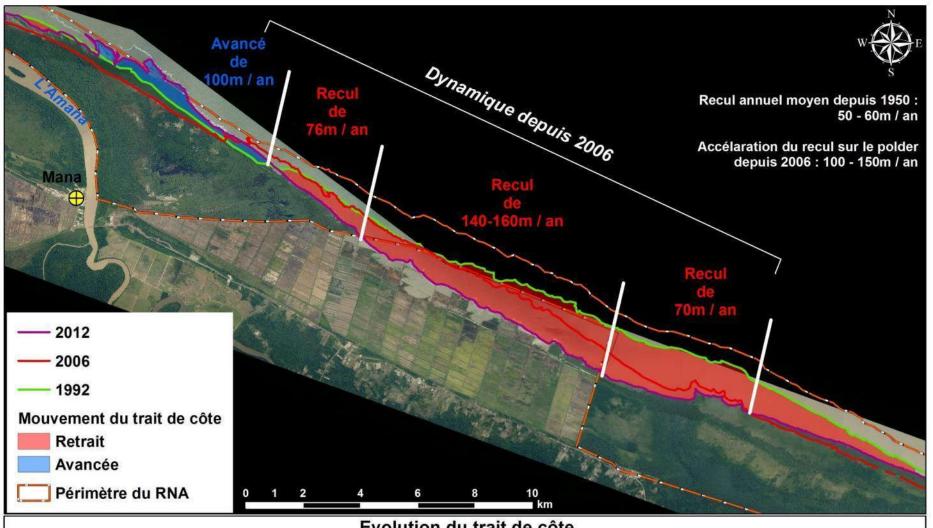








perte (1850ha - 13% de la RNA) et gain (400ha) de territoires terrestres



Evolution du trait de côte sur les terrains de la Réserve Naturelle de l'Amana, secteur Est, et du polder rizicole de Mana : 1992 - 2012

Auteur : Guillaume BRUNIER Doctorant en géographie CNRS CEREGE, Aix-en-Provence, FRANCE

Méthode : photo-interprétation

Images sources : SPOT 2, 1992 ; SPOT 4, 1999 ; SPOT 5, 2006 ; DEAL, DPM 2012

Projection : Universal Transverse Mercator (UTM) 22N

Datum: WGS 84







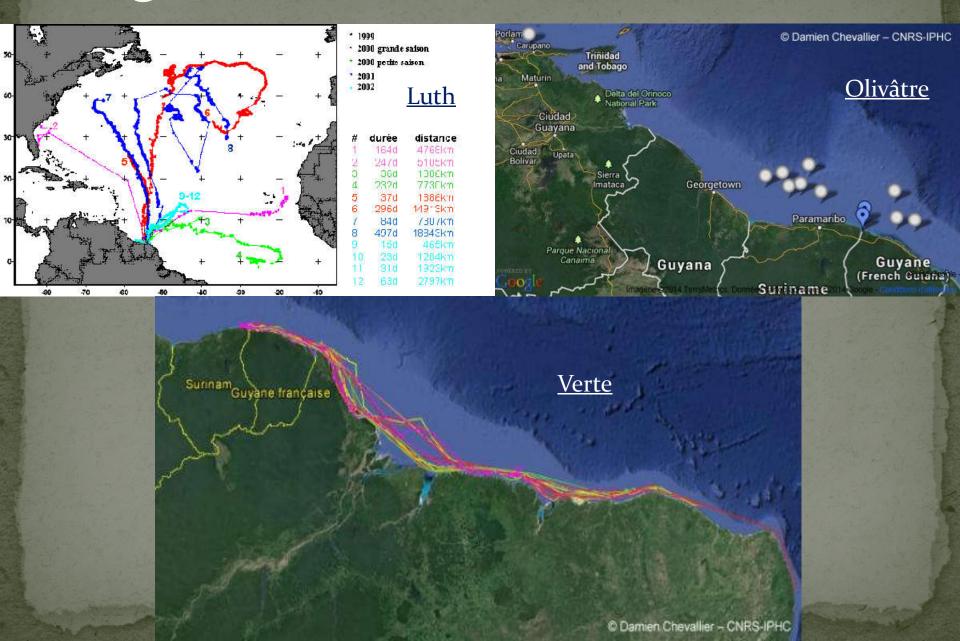
4. Enjeu n°1 : les tortues marines

- 3 espèces viennent pondre tout les ans sur les plages de l'ouest (Yalimapo + plages isolées) : luth, verte et olivâtre
- Actuellement : 2,5km à Yalimapo, 5,5km sur Aztèque et environ 7km aux rizières de Mana (hors réserve)
- Saison de ponte :
 - <u>Luth</u>: mars à juillet
 - Verte : février à juin
 - Olivâtre: avril à août





Migration des tortues marines



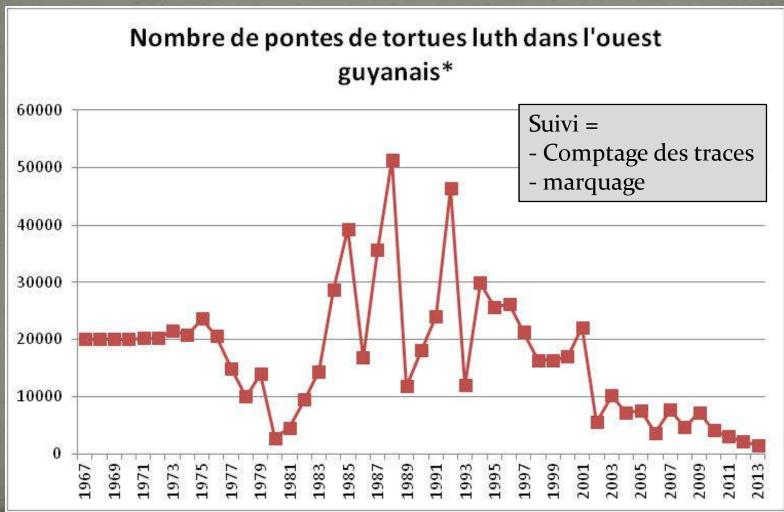
Suivi sur la tortue luth

* l'effort de suivi n'est pas constant : traitement statistique

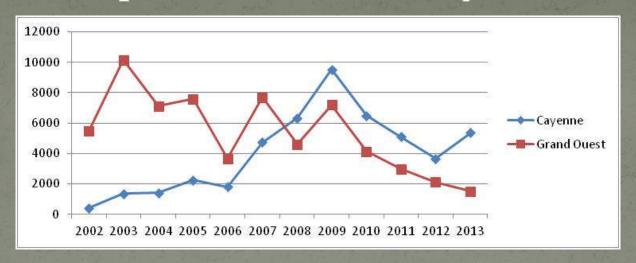


Une population en déclin!



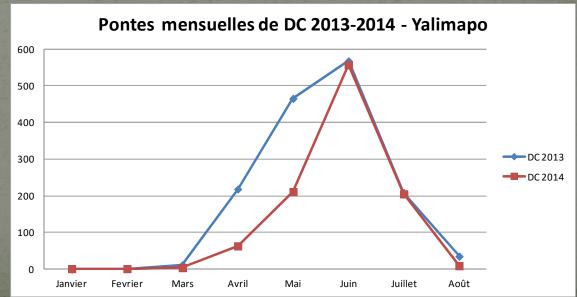


Répartition Ouest / Cayenne



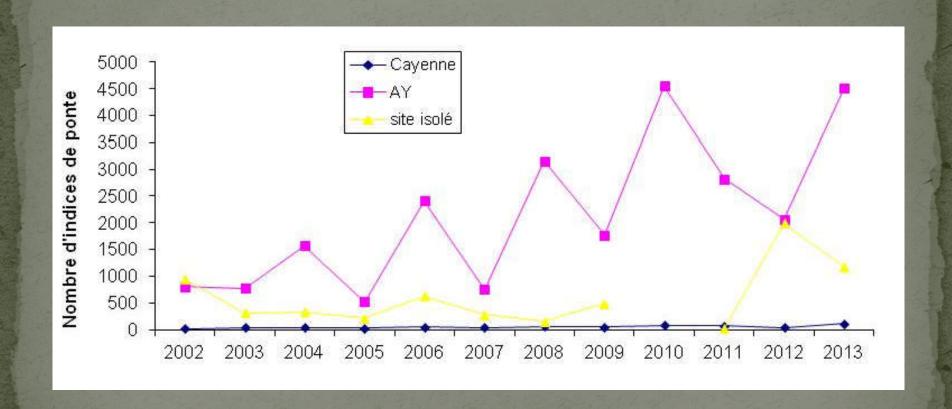
Les dernières évolutions sur Yalimapo





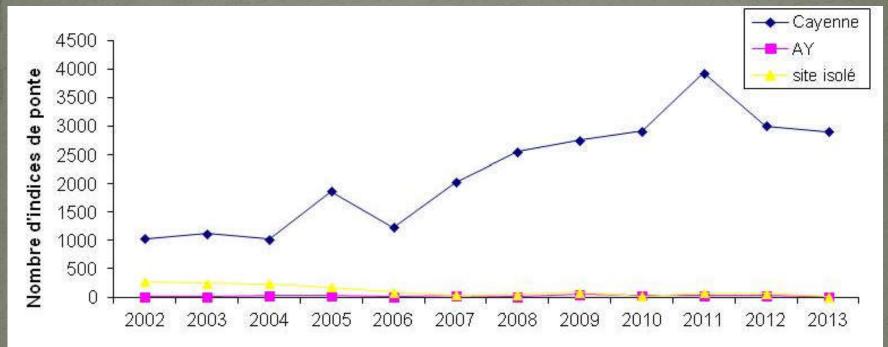












Yalimapo:

- 2013 : 9 pontes

- 2014:13 pontes

Les menaces... et les actions!

- La pêche illégale
- Le braconnage (143 nids braconnés en 2014 – 121 en 2013 et 48 en 2012)
- Les chiens errants et divagants (environ 30 nids déterrés par mois)
- L'érosion (perte de 40m de plage sur Yalimapo)

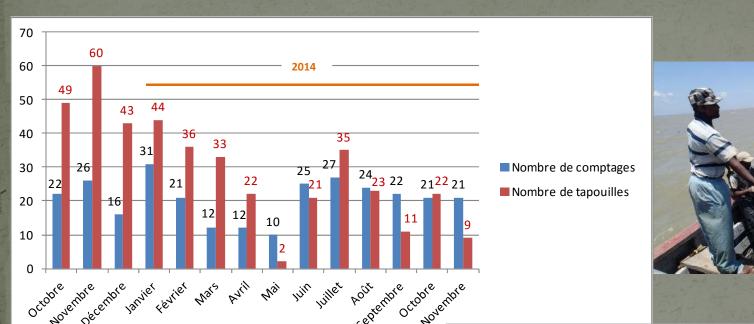






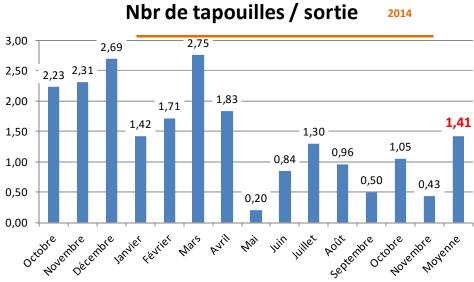
Focus : Suivi et lutte contre la pèche illégale

2014: 258 tapouilles en 226 comptage





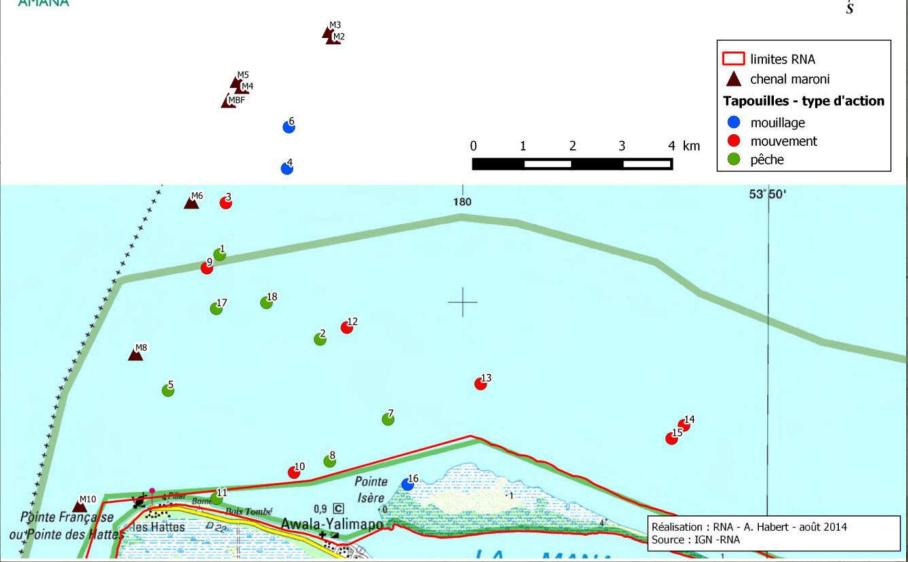






Positionnement des tapouilles surinamaises dans les eaux territoriales françaises au cours du mois d'aout 2014





Lutte : police dans la réserve et appui aux missions de police en mer

- Surveillance quotidienne depuis Yalimapo
- 4 PV en 2014
- Participation à 13 missions police en mer
- En octobre/novembre : 6 tapouilles arraisonnées en 9 missions – 27km de filets, environ 3,5 tonnes de poissons et 2 tapouilles saisies



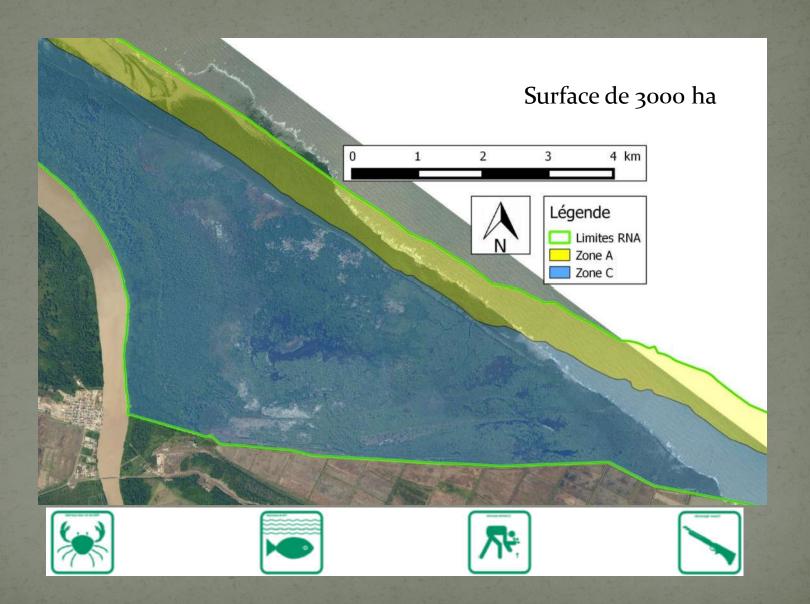




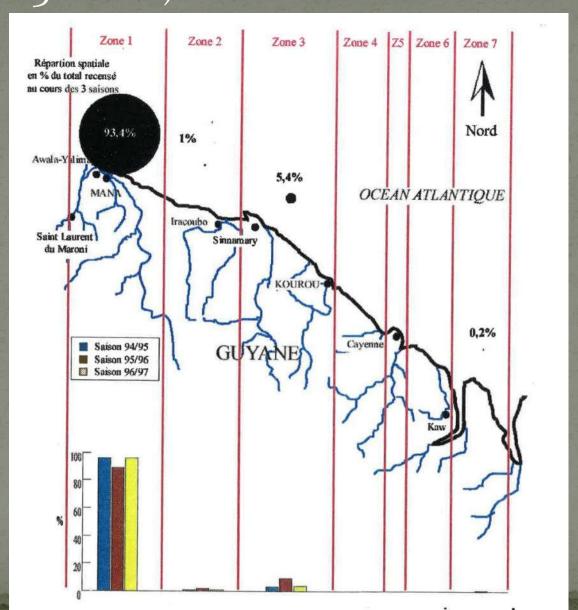




5. La savane Sarcelle : 90% des canards de Guyane



Répartition des anatidés de Guyane (données survols aériens sur 3 saisons)



Les principales espèces d'anatidés

- Treize espèces d'anatidés ont été recensées sur la Guyane (CHG, liste GEPOG 2014).
- Quatre principales espèces dans la RNA:
 - Le Pilet des Bahamas Anas bahamensis bahamensis.
 - La Sarcelle à ailes bleues *Anas discors*.
 - Le Dendrocygne à ventre noir Dendrocygna autumnalis discolor.
 - Le Canard musqué *Cairina moschata*.









Statuts de protection et menaces

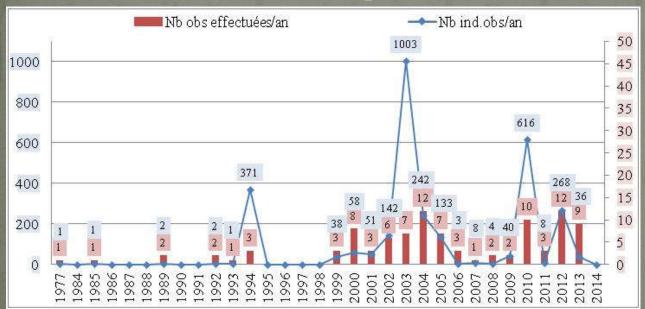
- Canard musqué : intégralement protégé
- Sarcelle à ailes-bleues, Pilet des Bahamas et Dendrocygne à ventre noir : aucune protection en Guyane
- Parties de chasse dans les années 90-2000 qui ont contribuées à la diminution des effectifs
- La chasse aujourd'hui (locale et régionale)
- Et les rizières...





Des espèces peu connues

- Pour statuer sur la nécessité de protéger une espèce ou de réglementer sa chasse, un certain nombre d'informations doivent être connues :
 - Habitats
 - Evolution des effectifs dynamique des populations
 - Phénomènes de migrations
 - Périodes et lieux de reproductions ?

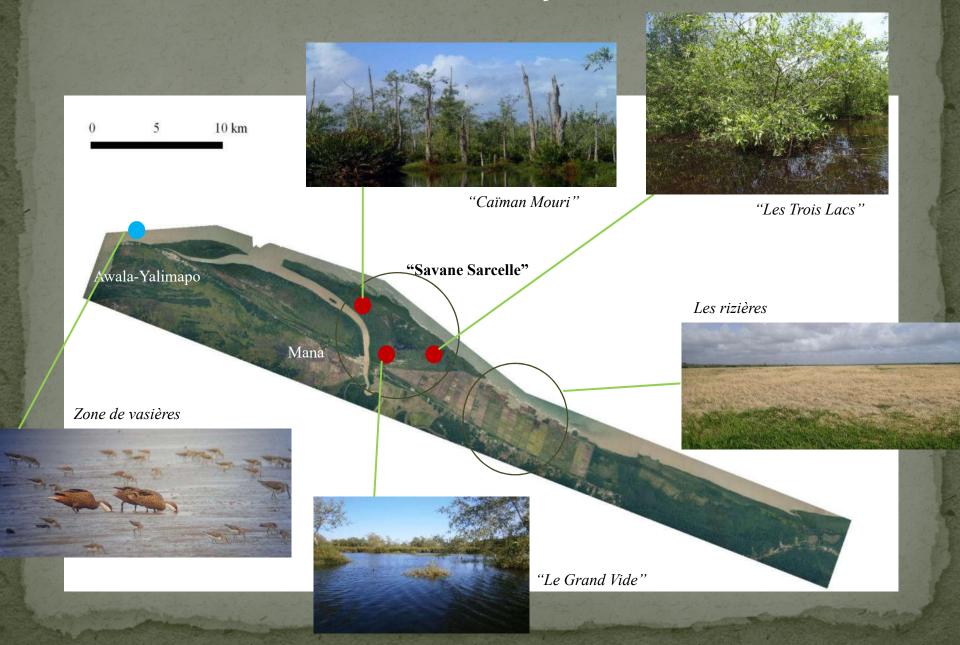


Résultats liés au nombre d'obs et au lieu...

Exemple : Evolution des obs de dendrocygne à ventre noir (bdd GEPOG)

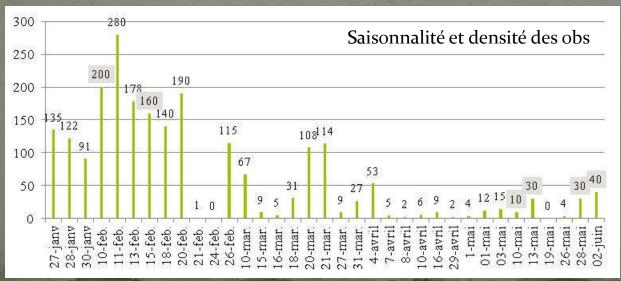
Une pression de chasse importante, la possibilité de la réglementer, mais des espèces peu connues ! = nécessité d'études scientifiques

Un suivi entamé en 2014 : les habitats



Suivi des effectifs et de la reproduction







Suivi de la reproduction

Et la suite ?...

 Suivi des populations et de la reproduction sur encore une année ou deux

• Suivi de l'activité « chasse »

Concertation avec les chasseurs

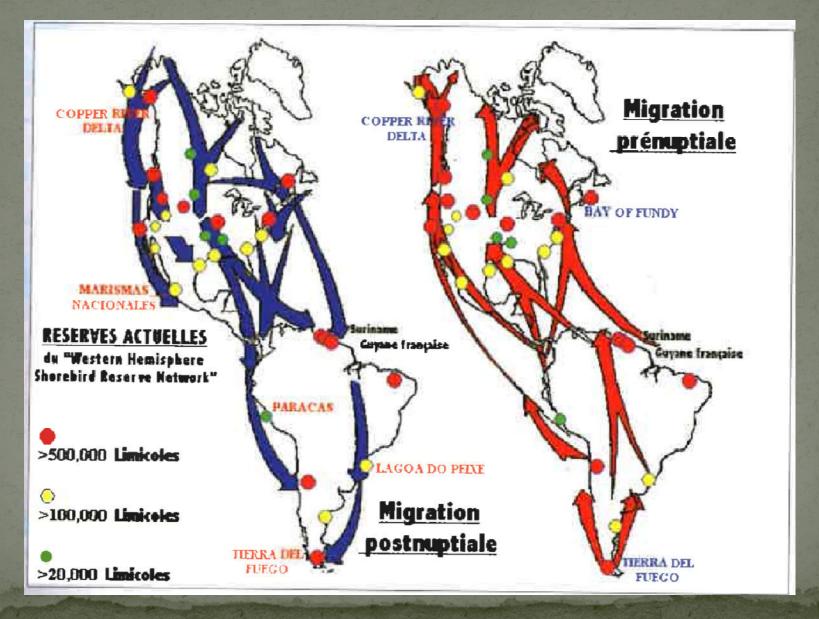
 Proposition d'un arrêté préfectoral réglementant la chasse sur la zone C de la RNA

6. Les vasières, ou la halte migratoire des limicoles

- Limicoles = petits échassiers migrateurs qui vivent et se nourrissent dans la vase / espèces migratrices
- Principales espèces :
 - Bécasseau Semipalmé et à croupion blanc
 - Petit et Grand Chevalier
 - Chevalier semipalmé
 - Pluviers semipalmé, d'Azara, Bronzé et argenté
 - Courlis Corlieu
 - ...
- Guyane = halte migratoire avec toutefois des individus qui restent toute l'année (BSP,...)



La migration



Localisation des principales vasières et reposoirs dans la RNA

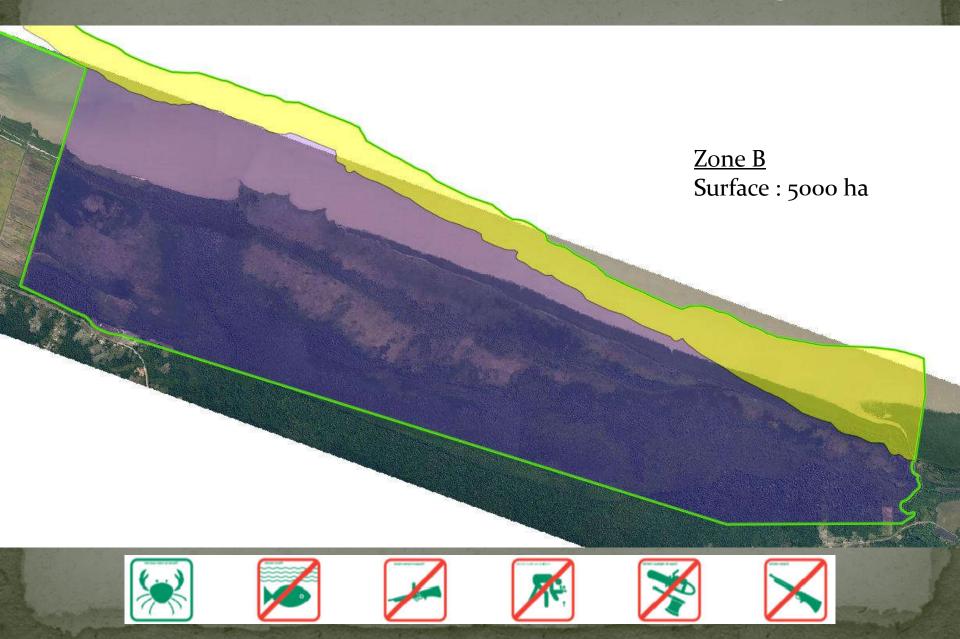


Statut de protection, pressions et état des connaissances

- Pas de protection excepté zone A de la RNA
- Pression « chasse », surtout au niveau des rizières
- Suivi compliqué à mettre en œuvre :
 - Migration
 - Identification des espèces
 - Difficulté de comptage
 - Grands effectifs (bagage)
- Suivi en Guyane par le GEPOG non régulier
- Programmes internationaux (USA)
- Peu de suivis RNA



7. Une forêt sur sable blanc et marécageuse...

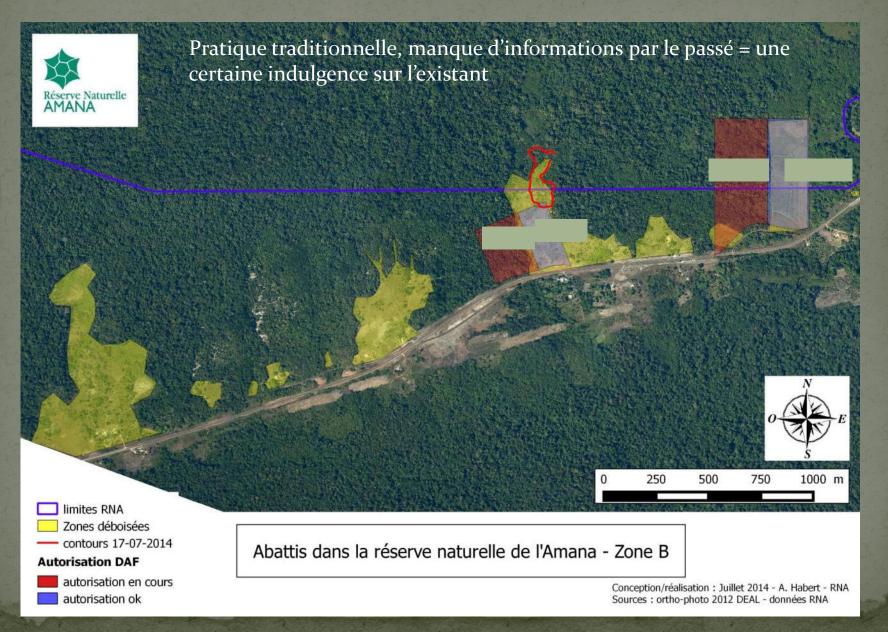


Connaissances et pressions

- Une zone mal connue : quelques IKA et inventaires de quelques spécialistes (amphibiens, champignons, botanistes)
- Botanique : milieu riche et biotope remarquable (APB voisin)
- Faunistique : potentiellement riche (au vue des IKA)
- Pressions :
 - Agricole
 - Cueillette
 - Charbon
 - Chasse
- Projet de pièges photos



Focus: surveillance des projets agricoles



Merci de votre attention

